

LE BULLETIN DE CANCER^(MD) DE CETTE ANNÉE INDIQUE QUE LES CANADIENS ATTENDENT TOUJOURS D'AVOIR ACCÈS À DES SOINS NOVATEURS

La Coalition Action Cancer du Canada jette un nouvel éclairage sur la prise en charge actuelle du cancer

Toronto, ON, le 24 mars – Dans son Bulletin de cancer 2009-2010, la Coalition Action Cancer du Canada (CACC) indique que le pays est en retard en ce qui a trait à la mise en application des progrès réalisés dans la prévention, le diagnostic et le traitement du cancer. Même si le Canada est un chef de file dans de nombreux secteurs de la recherche sur le cancer, le bulletin indique qu'une multitude de Canadiens sont victimes de ce statu quo et doivent patienter indûment pour bénéficier des progrès de la recherche.

"Depuis dix ans, le Canada est à l'avant-scène de la recherche sur le cancer. Malheureusement, les patients canadiens ne bénéficient toujours pas de ces avancées remarquables", déplore le Dr James Gowing, coprésident du conseil d'administration de la CACC. "Certains progrès ont été réalisés, mais la patience de nos malades tend à s'user alors que persiste le manque d'accès aux solutions de prise en charge de leur cancer, du coût astronomique de leurs médicaments et de leur santé."

Le Bulletin de cancer, publié annuellement par la CACC, est la seule évaluation indépendante du rendement du système de prise en charge du cancer au Canada. Dans le bulletin 2009-2010, la CACC s'exprime au nom de tous les Canadiens touchés par le cancer en posant la question suivante : "Qu'attendons-nous?". L'organisme examine par ailleurs pourquoi une foule de réponses existent, sans que l'accès aux soins soit nécessairement meilleur.

"Le bulletin de cette année fait état d'un certain nombre de tendances déconcertantes en ce qui concerne l'accès à de meilleurs soins", indique le Dr Pierre Major, membre du conseil de la CACC et président du comité du Bulletin de cancer. "Nous devons de toute évidence en faire davantage pour assurer un accès rapide et équitable aux traitements contre le cancer pour tous les Canadiens, que l'on pense à une assurance couvrant le coût de plus en plus élevé des médicaments prescrits aux retraités, à la protection de nos enfants contre les dangers liés à la fumée secondaire ou encore aux percées réalisées dans l'analyse des marqueurs diagnostiques."

Faits saillants du bulletin 2009-2010

Les régimes d'assurance privés aident-ils les Canadiens à faire face au coût des médicaments anticancéreux?

La majorité des Canadiens atteints du cancer ont reçu leur diagnostic après l'âge de la retraite, soit en moyenne après 62 ans. Or, après avoir quitté le marché du travail, la population est souvent plus vulnérable au coût astronomique des médicaments. Contrairement à la plupart des législateurs et des fonctionnaires, 80 % des Canadiens actifs sur le marché du travail perdront leur régime d'assurance-médicaments privé à leur départ à la retraite. Les assureurs et les gouvernements pourraient prendre certaines mesures clés pour faire en sorte que les Canadiens n'aient pas à choisir entre la solvabilité financière et le traitement du cancer.

Le point sur l'interdiction de fumer dans des véhicules transportant des enfants

Les preuves des effets nocifs de la cigarette sont écrasantes, et le public appuie les lois interdisant de fumer dans des véhicules transportant des enfants. Malgré cela, des provinces et des territoires au pays n'ont toujours pas adopté de dispositions législatives visant à protéger les enfants; ces derniers restent ainsi exposés à des maladies évitables. Pendant que les Canadiens attendent toujours que le gouvernement passe à l'action dans certains territoires et provinces, 1 000 adultes et enfants meurent chaque année de maladies liées à la fumée secondaire, parmi lesquelles figurent le cancer du poumon et autres cancers, les maladies cardiaques et les affections respiratoires.

Répercussions de l'analyse des 21 gènes sur le cancer du sein au Canada - quand passer à l'action, tant sur le plan éthique qu'économique?

Les Canadiens attendent le financement de tests à base de biomarqueurs, comme l'analyse des 21 gènes. Pendant ce temps, chaque année, au moins 1 500 personnes atteintes du cancer du sein suivraient un traitement inefficace et souffriraient inutilement de la toxicité associée à la chimiothérapie, de l'immunosuppression ou de la leucémie. Dans certains cas, le traitement médicamenteux est même à l'origine de la mort du patient.

Autres faits saillants du bulletin 2009-2010

Le Dr Kong Khoo fait le point sur l'accès aux médicaments anticancéreux, décrivant l'ensemble des traitements et des indications approuvées par Santé Canada au cours des dix dernières années. Le Dr Khoo s'attarde également aux nombreux traitements en cours d'élaboration : il s'interroge sur la façon dont les bailleurs de fonds établiront leurs priorités et se demande si, au final, l'accès à ces traitements sera déterminé en fonction des finances personnelles des patients.

Le bulletin de cette année s'intéresse particulièrement au point de vue de Canadiens qui attendent de bénéficier de traitements novateurs contre le cancer. Il relate notamment l'expérience d'une survivante du cancer du sein avec le service des dossiers de santé électroniques à l'hôpital Sunnybrook de Toronto. Dans une section sur les cancers rares, quatre Canadiens racontent leur vie avec une tumeur stromale gastrointestinale, un cancer carcinoïde-neuroendocrinien, un myélome multiple et une leucémie myéloïde chronique.

Coalition Action Cancer du Canada (CACC)

La Coalition Action Cancer du Canada (CACC) est un organisme enregistré et sans but lucratif qui se consacre à la défense des citoyens. La CACC exerce ses activités grâce à des subventions sans restriction, en fonction de lignes directrices assurant l'autonomie de l'organisme. Pour obtenir plus de renseignements ou pour télécharger le Bulletin de cancer 2009-2010, veuillez consulter le site Web de la CACC à www.canceradvocacy.ca.

Renseignements ou pour fixer une entrevue, veuillez communiquer avec:

Alia Hassan, Alanna Fox
(416) 924-5700, postes 4055, 4078
alia.hassan@cohnwolfe.ca, alanna.fox@cohnwolfe.ca